

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION DU CHECKMATE® PUFFER® OFM

Densité de pose : 2,5 Puffer®/ha en moyenne - maximum 3 Puffer®/ha

Suivre les indications du plan de pose transmis au préalable par DE SANGOSSE

- Les Puffer® doivent être placés **au-dessus de la canopée, légèrement au-dessus de l'arbre le plus haut en tenant compte de la croissance végétative.**
- **Ne pas diriger** la sortie des Puffer® vers les fruits et les feuilles.
- Positionner et accrocher **solidement** les Puffer® sur des poteaux (de palissage, de filets paragrêle...) ou tout autre support en dehors des arbres.

Mode de diffusion : pendant l'activité de la tordeuse orientale du pêcher/abricotier et du carpocapse du prunier

- Ne pas oublier d'allumer l'appareil lors de la pose.

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE INDISPENSABLES

- Le **suivi régulier** du verger et l'application des bonnes pratiques de lutte intégrée sont indispensables pour s'assurer de l'efficacité de la méthode de lutte.
- Surveiller la population de carpocapses du prunier et de tordeuses orientales du pêcher/abricotier grâce à des pièges :
- Situés dans le verger, les pièges avec les attractifs sexuels 1N permettent de vérifier l'efficacité de la confusion sexuelle.
- Des pièges avec des attractifs sexuels 1N situés en-dehors de la zone confusée permettent de connaître le niveau de population et les différentes générations.
- Des dispositifs pour le carpocapse et des dispositifs pour la tordeuse orientale du pêcher permettent de suivre les vols (demander conseil à votre distributeur).

L'observation de captures significatives dans un piège à attractif sexuel avec une capsule 1N situé dans la zone confusée, signifierait :

soit que la stratégie de lutte doit être ré-adaptée.

soit que l'infestation dépasse le seuil compatible avec la méthode et qu'elle doit être accompagnée d'une méthode de lutte larvicide appropriée. Les papillons pourraient alors se rencontrer et s'accoupler.

• Faire des **contrôles sur fruits** : régulièrement sur 500 à 1000 fruits/ha ; effectuer des comptages sur l'ensemble de la parcelle :

- En fin de G1, faire un comptage sur 1000 fruits.
- Sur G2 et les autres générations, assurer des observations régulières par l'intermédiaire de comptages. Évaluer 1000 fruits par ha.

• **Surveiller** les autres ravageurs : autres tordeuses.

Il convient dans tous les cas de vous référer auprès de votre distributeur ou de votre technicien qui vous donnera les conseils adaptés à votre situation, en tenant compte du niveau d'infestation.

L'ensemble du matériel (aérosol et cabine) est à retourner auprès de votre distributeur en fin de saison.

CHECKMATE® PUFFER® OFM - AMM n° 2190561 - 305,5 g/kg de phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (équivalent à 180,5 g/kg (E,E)-8,10-dodécadien-1-ol) et 125 g/kg d'un mélange de (E/Z)-8-dodécényl acétate et de (Z)-8-dodécényl - *Marque déposée et détenteur de l'AMM : SUTERRA - AMM n° 2220429 - 125 g/kg de phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (sous forme d'un mélange de (E)-8-dodécényl acétate, de (Z)-8-dodécényl acétate et de (Z)-8-dodécényl - *marque déposée et détenteur de l'AMM SUTERRA Europe Biocontrol SL 09251 - Récepteur sous pression : ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P264 : Se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P410/P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 40°C. P501 : Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationale. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 366 378 Euros - 300 163 896 RCS Agen. N° TVA Intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont du Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AC01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition NOVEMBRE 2022 NU, annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr. Crédit photos DE SANGOSSE // iStock // Shutterstock.



Aérosols (catégorie 2), Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2), Sensibilisant cutané (Catégorie 1), Lésions oculaires graves et irritation oculaire (Catégorie 2), Danger pour le milieu aquatique- toxicité chronique (Catégorie 3)

ATTENTION

H223 : Aérosol inflammable

H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 : Contient du (Z)-8-dodécen-1-ol. Peut produire une réaction allergique

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

DE SANGOSSE
Leader Français des BioSolutions

#PositiveProduction®

CONFUSION SEXUELLE CONTRE LA TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER ET DE L'ABRICOTIER ET CONTRE LE CARPOCAPSE DU PRUNIER.

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Selon la réglementation en vigueur

INNOVER, C'EST ÉVOLUER !

■ QU'EST-CE QUE CHECKMATE® PUFFER® OFM ?

La technologie **Checkmate® Puffer® OFM** de **Suterra** est une **technologie innovante** pour la lutte par confusion sexuelle **contre la tordeuse orientale du pêcher/abricotier et le carpocapse du prunier**.

Elle est constituée :

- d'une **bombe aérosol** contenant les phéromones
- d'une **cabine** associée à l'aérosol
- d'une **accroche**.

L'aérosol, **contrôlé électroniquement** par le minuteur, libère à intervalle de **temps régulier** les phéromones dans le verger. Les phéromones sont diffusées **le soir et la nuit** durant l'activité des papillons.



FACILE À UTILISER

- **1 unique** bouton d'allumage
- Système livré **assemblé et réglé** pour la saison

ROBUSTE

- Revêtement **anti-corrosion**
- **100 % hermétique**
- **Résistant** à toutes conditions

INTELLIGENCE DURABLE

- Le Puffer® est **100 % recyclé**. Grâce à son capteur interne de température, **il agit uniquement quand le ravageur est actif**, optimisant ainsi l'émission de phéromone.

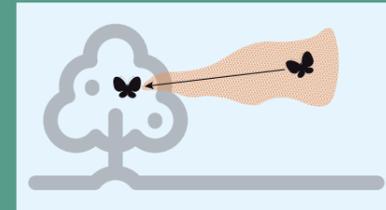
- **Certifié** selon les normes d'équipements sanitaires



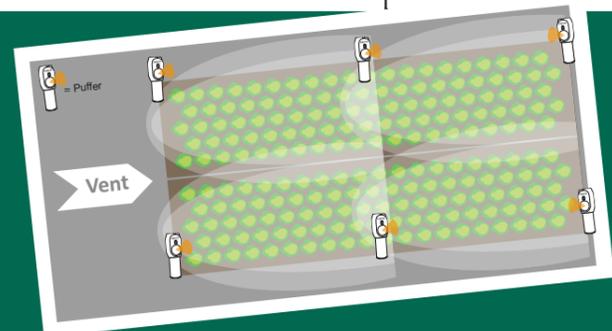
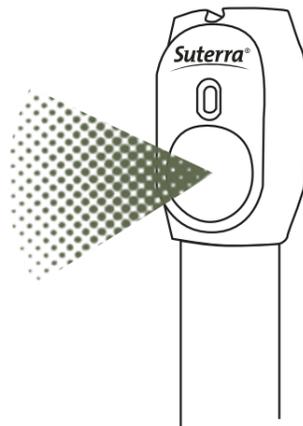
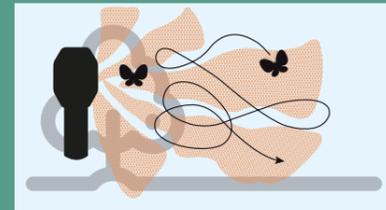
La méthode de confusion sexuelle

La confusion sexuelle est un procédé de lutte contre les insectes qui consiste à **désorienter la reconnaissance** entre mâles et femelles.

AVANT



APRÈS



COMMENT FONCTIONNE LA TECHNOLOGIE CHECKMATE®PUFFER® OFM DE SUTERRA ?

2,5 Puffer®/ha en moyenne sont positionnés dans le verger.

Le plan de pose dépend :

- De la **taille** et de la **forme** de la parcelle
- Des **vents dominants**
- Des **zones à risque** autour de la parcelle
- De la **topographie**.

Chaque Puffer® émet un halo de phéromone.

Le recouvrement de l'ensemble des halos permet une couverture complète de la parcelle.

■ LES BÉNÉFICES

• PROTÈGE [🍏] EFFICACEMENT LES FRUITS :

- contre la **tordeuse orientale du pêcher/abricotier** et le **carpocapse du prunier**.
- **indépendamment** des conditions climatiques.

• RESPECTE [🏠] LES SALARIÉS ET LES RIVERAINS :

- produit de biocontrôle autorisé dès la 1ère rangée d'arbres à **proximité des habitations** (selon l'arrêté du 29 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques).
- **moins de passages** tracteur.
- diffusion des phéromones **le soir et la nuit**.

• FACILITE [📱] LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS :

- **20 mn/ha** en moyenne pour la pose au verger.
- **moins de produit** à manipuler.

• PRESERVE [🌱] L'ENVIRONNEMENT :

- utilisable en **agriculture biologique**.
- **technologie propre** retirée du verger en fin de saison.
- diffusion des phéromones **durant l'activité des papillons** uniquement.
- contribue à la **baisse de l'IFT** (Indice de Fréquence de Traitement).



■ FICHE TECHNIQUE

Formulation : Générateur d'aérosol (AE)

Usages :

pêcher, abricotier*Trt. Part. Aer*Chenilles foreuses des fruits.

cible : *Grapholita molesta*.

prunier*Trt. Part. Aer*Chenilles foreuses des fruits.

cible : *Cydia funebrana*.

Dose max. d'emploi : 3 unités/ha (2,5 unités/ha conseillées)

Nombre d'applications max : 1/ha/an

Stade d'application : avant le début du vol du ravageur ciblé (carpocapse/tordeuse)

ZNT : non concerné

DAR : non applicable

DRE : non applicable

Fiche de sécurité :

disponible sur www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

CheckMate® Puffer® OFM est un produit fabriqué par Suterra.

